

BUREAUX
 ROUBAIX. — 49-51, Grande-Rue. Tél. 27.22, 27.23 et 27.24.
 TOURCOING. — 22, rue Carnot. Tél. 27.
 LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 129.21.
 PARIS. — 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provence. 71.24.
 MOUSCRON. — 108, rue de la Station. Tél. 1.44.
ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région



«Le plébiscite est fait»

LES CORSES

en d'impressionnantes manifestations proclament leur volonté

de vivre et de mourir FRANÇAIS

A TUNIS se sont malheureusement produits des incidents

Des magasins ont été endommagés par des manifestants. Quinze arrestations ont été opérées, dont celles de plusieurs Italiens.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne a formulé, samedi soir, auprès du comte Ciano, la demande d'éclaircissements dont il était chargé par son Gouvernement



LORD PERTH

Dans Bastia, dont toutes les maisons étaient pavoisées aux couleurs nationales, a défilé un émouvant cortège

Bastia, 4 décembre. — Plusieurs milliers de personnes parmi lesquelles de nombreuses dames et jeunes filles et des éléments importants de la jeunesse des écoles se sont massés dimanche matin sur la place du Théâtre. Des discours ont été prononcés, puis, une imposante manifestation s'est déroulée à travers la ville aux sons du « Chant du départ » et de la « La Marseillaise ».

Sur tout le parcours, les magasins avaient fermé leurs portes, les drapeaux flottaient sur les monuments publics et aux fenêtres des maisons particulières. A l'arrivée sur la place Saint-Nicolas, devant le monument aux morts, une minute de silence a été observée et M. Ferracci, au nom des associations de combattants, a prononcé le serment de vivre et de mourir Français.

Avant de se disperser, les manifestants ont remis à la préfecture un ordre du jour de protestation.

Des manifestations similaires ont eu lieu dimanche matin dans les prin-

cipaux centres de l'île. Partout des ordres du jour ont été votés affirmant l'indéfectible attachement de la Corse à la France.

A Ajaccio, 30.000 personnes défilent devant le consulat d'Italie en proclamant leur attachement à la France

Ajaccio, 4 décembre. — Une imposante manifestation s'est déroulée dimanche matin. Plus de trente mille personnes y prirent part : précédées des drapeaux des différents groupements et des autorités. Les manifestants, qui formaient une colonne de près d'un kilomètre, ont parcouru la ville en chantant « La Marseillaise » et « Sambre-et-Meuse » et aux cris, mille fois répétés, de « Vive la Corse ! » et « Vive la France ! ».

Devant le monument aux morts, après le dépôt d'une gerbe de fleurs, un ordre du jour a été lu ; il a été remis au préfet, à l'issue de la manifestation. La dislocation devait s'opérer à ce moment-là, mais la foule s'est rendue jusqu'au consulat d'Italie. Après s'être heurtée à plusieurs barrages de police, devant le consulat, qui était protégé par d'importants détachements de gendarmerie et de gardes mobiles, les manifestants ont défilé, en proclamant leur attachement à la France.

Un télégramme de M. Campinchi Bastia, 4 décembre. — Les organisateurs des manifestations qui se sont déroulées dimanche dans les principales villes de Corse, ayant demandé aux parlementaires du département de se solidariser avec leur mouvement ont reçu de M. Campinchi, ministre de la Marine, député de Bastia, le télégramme suivant :

« Je serai demain en pleine communion de sentiment avec tous nos compatriotes. Votre émotion est une hommage à nos ancêtres, qui ont préféré la mort à la servitude et un témoignage filial envers la France, pour laquelle sont tombés dans la grande guerre 40.000 Corses. Votre manifestation signifiera qu'il n'est pas un des nôtres qui ne soit prêt à donner sa vie pour la Corse française. »

(Lire la suite page 2.)

LE BAL DES BURNOUS A PARIS



Au pavillon Dauphine, à Paris, a eu lieu le bal du burnous. Des apahis présentent les armes à l'arrivée du général Billotte, gouverneur militaire de Paris. (Ph. Franco-Pressa.)

UN GRAVE INCIDENT DANS UN CAFÉ DE LA CONCESSION FRANÇAISE DE CHANGHAI

Une violente bagarre met aux prises marins français et italiens. Des soldats transalpins viennent à la rescousse et tirent des coups de feu dans la direction de notre concession

On compte quatre blessés et sept Italiens sont arrêtés

Changhai, 4 décembre. — Une violente bagarre s'est produite dans la soirée entre marins français et italiens dans un café de la concession française. Sept Italiens ont été arrêtés, un blessé a été hospitalisé.

Au cours de la lutte, un marin américain a été blessé, un marin français a été blessé. La nouvelle de la bagarre a été rapidement connue à la caserne italienne où une cinquantaine de soldats de l'infanterie de marine italienne s'habillèrent en hâte, s'emparèrent d'un camion de l'armée italienne et partirent sur les lieux.

Un sous-officier de service qui avait tenté de les rattraper, arriva après que les Italiens postés dans la concession internationale, fussent tirés plusieurs coups de revolver.

Au cours de cette nouvelle bagarre, deux policiers français ont été blessés à coups de matraque. L'ordre a été rapidement rétabli.

LA DIÈTE POLONAISE



LE PROFESSEUR WACLAW MAKOWSKI nouveau président de la Diète.

Un événement diplomatique

M. VON RIBBENTROP ET M. Georges BONNET SIGNERONT MARDI APRÈS-MIDI A PARIS la déclaration commune franco-allemande

Paris, 4 décembre. — M. Georges Bonnet a reçu, dimanche soir, le comte von Weizsäcker, ambassadeur d'Allemagne, avec qui il a réglé les questions de protocole et mis au point définitivement le programme de la visite de M. von Ribbentrop à Paris.

Le ministre des Affaires étrangères du Reich sera accompagné du chef du protocole de la Wilhelmstrasse, d'un conseiller juridique et d'un conseiller commercial.

Les conversations franco-allemandes, qui dureront plusieurs heures, s'engageront immédiatement après la signature, prévue pour 15 h. 15 au ministère des Affaires étrangères, de la déclaration commune franco-allemande.

Il est probable que M. Georges Bonnet et M. von Ribbentrop feront une déclaration qui sera radiodiffusée en français et en allemand en fin d'après-midi, au cours d'une réception de la presse française et allemande.

Le programme des réceptions est fixé comme suit : M. Daladier offrira, mardi, un déjeuner à la présidence du Conseil en l'honneur de M. von Ribbentrop. Dans la soirée, M. Georges Bonnet donnera un dîner au quai d'Orsay. M. von Ribbentrop et les ministres français seront les hôtes, mercredi, à déjeuner, du Comité France-Allemagne. Ce déjeuner sera suivi d'une réception.

Dans la soirée, le comte von Weizsäcker offrira à l'ambassade d'Allemagne un dîner qui sera suivi également d'une réception. M. von Ribbentrop quittera Paris jeudi dans la matinée.

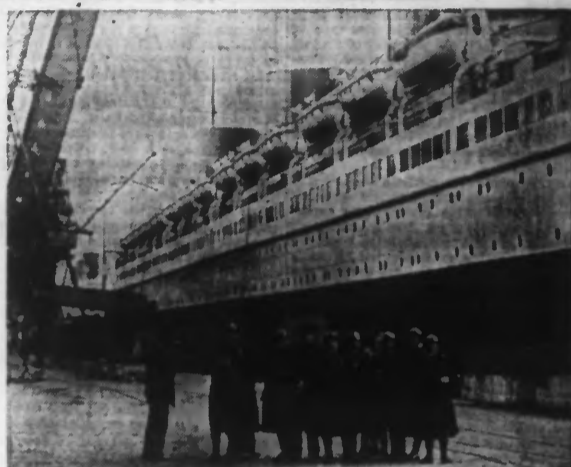
Après l'échec de la journée du 30 novembre

UNE GRÈVE DÉPLORABLE POUR LE PRESTIGE FRANÇAIS immobilise au HAVRE vingt navires

LES 1.300 HOMMES D'ÉQUIPAGE DE « NORMANDIE » SONT CONGÉDIÉS

Trois des meneurs inculpés sont en fuite

Le ministre de la Marine marchande dénonce leur action néfaste et maintient les sanctions qu'il a prises contre eux, car ils « ont tenté de mettre le gouvernement en échec ».



Sur un quai du Havre, un piquet de gardes mobiles devant « Normandie ». (Ph. N.Y.T.)

Paris, 4 décembre. — Le ministère de la Marine marchande communique : « La grève se poursuit au Havre dans les équipages de la Compagnie générale transatlantique. Au cours d'une nouvelle réunion qui s'est tenue dimanche matin, les grévistes ont décidé la continuation du mouvement. Le vote n'a pas encore eu lieu par bulletins secrets. »

Une tentative de débouchage du personnel des remorqueurs appartenant à la compagnie « Les Abellies » a été faite dimanche matin, en rade du Havre par un inconnu qui s'est approché des bâtiments en canot. Il est activement recherché. »

Si MM. Chedeville, Gruenel et Torracinta, qui n'assistaient pas à la réunion de dimanche matin, n'ont pas encore été arrêtés, par contre, M. Jean Ledour, qui s'était rendu à Dieppe pour déboucher les marins pêcheurs, en qualité de secrétaire du syndicat des inscrits maritimes du Havre, et avait vainement tenté d'empêcher certains d'entre eux de gagner leur bord, a été mis en état d'arrestation à Dieppe.

Dans cette dernière ville, la grève des chalutiers est virtuellement terminée : sept nouveaux bâtiments ont pris la mer le matin et les derniers sont partis l'après-midi.

La situation est normale dans les autres ports. A Marseille le « Gouverneur-Général-Jonnart », de la Compagnie transatlantique, et le « Cap-Corse » de la compagnie Fraissinet, ont appareillé l'un, pour Alger, l'autre pour Ajaccio. (Lire la suite page 2.)

La crise ministérielle paraît résolue, en Belgique

M. JANSSEN a accepté le ministère des Finances. Trois nouveaux ministères seraient formés

Bruxelles, 4 décembre. — M. Spaak fidèle à sa tradition de ne pas transporter sur la place publique, la bataille qu'il mène pour conjurer une crise plus grave que celle d'un simple remaniement ministériel, a continué ses pourparlers dans le plus grand mystère.

Il ne lui a pas été possible d'amener M. Max-Léo Gérard à modifier son point de vue et c'est, à regret, qu'il a dû, finalement, lui chercher un successeur après une ultime démarche de M. Pholien, ministre de la Justice.

Ce n'est, en réalité, que samedi soir que l'on a pu dire que le ministre des Finances quittait le gouvernement.

Ses collègues, en effet, comprennent que les thèses soutenues par M. Max-Léo Gérard dans l'élaboration et la défense du budget des Voies et Moyens, avaient été approuvées par eux et que c'était avec leur approbation qu'il avait présenté aux Chambres ledit budget et les considérations qui l'accompagnaient.

M. Spaak, en évitant jusqu'à la dernière minute, de parler de « démission » de son collaborateur aux Finances, s'est refusé à faire le jeu de ceux qui, voulant renverser absolument M. Max-Léo Gérard, ont répandu immé-

diatement le bruit qu'il était démissionnaire et insisté, dans le dessein de créer plus de difficultés encore au gouvernement.

Les entretiens de M. Spaak Dimanche, dans la matinée, M. Spaak et M. A.E. Janssen ont eu un long entretien. Aucune communication n'a été faite à ce sujet à la presse.

M. Janssen accepte le portefeuille des Finances

Dans l'après-midi, M. Paul-Henri Spaak, Premier ministre, a assisté à un match de football à Molenbeek, puis, vers 17 h., il a été reçu au château de Laeken par le Roi.

M. Spaak a exposé la conversation qu'il avait eue dans la matinée avec M. Albert Janssen. A 18 h. 45, M. Spaak rentrait au ministère des Affaires étrangères et annonçait que M. Janssen acceptait le portefeuille des Finances. Le Premier ministre comptait terminer rapidement le remaniement du cabinet, qui comportera dorénavant quatre portefeuilles, dont trois de plus qu'actuellement.

Le portefeuille de l'Agriculture serait détaché du ministère des Affaires économiques et l'on créerait un département de la réorption du chômage et un du commerce extérieur.

M. Van Ackere, député socialiste de Bruges, pressenti, accepterait le portefeuille de la réorption du chômage. M. Spaak a eu ensuite un entretien avec M. Mark, ministre des transports et vice-président du Conseil.

Le portefeuille du commerce extérieur n'est pas encore attribué ; il sera offert, croit-on, à une personnalité libérale.

M. Albert Lebrun s'est rendu dimanche soir à l'Opéra pour assister au concert donné par l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam. Le Président de la République a été accueilli à sa descente de voiture par M. J. London, ministre des Pays-Bas et par M. Le Provost de Launay, président du Conseil municipal de Paris.

La commémoration d'Austerlitz



Dans la cour d'honneur des Invalides, après la commémoration de la bataille d'Austerlitz, a eu lieu le « baptême » des trois nouvelles corniches des lycées : Lakanal, Michel et Carnot. LE GÉNÉRAL BRÉCARD HARANGUE LES ÉLÈVES. (Ph. Safr.)

Au congrès du P.S.F.

LE PROBLÈME ESSENTIEL EST D'ASSURER LE REDRESSEMENT DE TOUTES LES ÉNERGIES FRANÇAISES

déclare la résolution finale

Le parti demande une réforme électorale préjudant à de nouvelles élections

(Lire l'information page 2.)

Le Conseil des ministres aura lieu aujourd'hui ou demain

Paris, 4 décembre. — Dans les milieux officiels, on ne donne aucune précision sur la date à laquelle le prochain Conseil des ministres sera convoqué, mais il semble probable que la réunion gouvernementale aura lieu soit aujourd'hui lundi, soit mardi.

Une cinquième naissance au manoir d'Anjou

Bruxelles, 4 décembre. — Dimanche matin, à 9 h. 15, est née, au manoir d'Anjou, la princesse Anne de France, cinquième enfant du comte et de la comtesse de Paris. Le parrain de la petite princesse sera le duc d'Aoste et sa marraine sera la comtesse d'Obasnin, cousine de la comtesse de Paris.

La vieille gaité française n'est pas morte...



Sur la butte Montmartre, à Paris, les maires des communes libres de France ont ouvert leur premier congrès. (Ph. N.Y.T.)